

La Cimade

Auvergne-Rhône-Alpes
L'humanité passe par l'autre

Rapport d'activité 2021



Photo : mobilisation à Valence.

TABLE DES MATIERES

Edito	3
I. Faire vivre la dynamique associative	4
A. Les groupes locaux : la base active de La Cimade.	4
1. Aperçu général des activités.	4
2. Les 11 groupes locaux.	5
B. L'appui régional au fonctionnement et à l'organisation du mouvement.	6
1. Les instances régionales et locales renouvelées en 2021	6
2. Une équipe salariée en région et stagiaires.	7
C. Les axes de travail régionaux et la participation aux chantiers nationaux.	7
1. Au niveau régional.	7
2. Au niveau national.	9
D. Le soutien « technique » aux équipes bénévoles en région.	10
1. Formations internes	10
2. Animation juridique : réponses aux sollicitations.	12
II. Agir pour le respect des droits et l'intégration des personnes étrangères	14
A. Les permanences d'accueil et d'informations	14
1. Déploiement du logiciel SAAM	14
2. Analyse des données	14
3. Focus sur les actions en prison.	17
B. Les ateliers d'apprentissage du français	18
C. Les projets et mobilisations en région.	19
1. Accès aux préfectures : généralisation de la dématérialisation	19
2. Jeunes en danger isolé·e·s de nationalité étrangère.	20
3. Commission enfermement : actions contre la rétention administrative.	21
4. Présence aux entretiens OFPRA à Lyon	22
III. Favoriser le dépassement des préjugés	23
A. Actions de sensibilisation vers le public jeune et scolaire	23
B. Autres actions de sensibilisation plus largement.	24
1. Festival Migrant'scène en région.	24
2. Cercles de silence	24
3. Conférence-débats et autres.	25
IV. Faire en lien avec nos partenaires	26
A. Les partenaires associatifs	26
B. Les partenaires institutionnels	26
C. Les partenaires financiers	26
V. Assurer la viabilité économique de la région : rapport financier	27
A. Évolution du nombre d'adhérent·e·s de la région AURA de 2018 à 2021	27
B. Bilan financier 2021	28
C. Budget prévisionnel 2022	29

EDITO

2021 Presque déjà une histoire ancienne ! Depuis le début de l'année, nous avons été frappés en Europe par un conflit violent poussant des millions de personnes à quitter leur pays, à chercher refuge dans les pays voisins d'abord puis plus loin jusque chez nous.

Une solidarité spontanée a mobilisé nos pays. En France, le gouvernement, les collectivités, les associations et des citoyens ont trouvé les moyens de venir en aide aux personnes.

C'est une grande nouvelle, très réconfortante bousculant les discours ambiants en cette période de campagne présidentielle où les exilés sont pointés comme indésirables.

Oui nous sommes capables d'ouvrir les portes aux familles et personnes isolées qui fuient le danger. Oui nous sommes solidaires ! Oui nous trouvons les ressources.

Vous lirez dans les pages de notre rapport comment en 2021, les bénévoles, les salariés et militants de la Cimade ont œuvré avec les personnes étrangères pour leur dignité par un accueil humain, pour leurs droits au quotidien, pour changer les regards avec humanité, pour une protection vitale des hommes, des femmes et des enfants.

Les projets nombreux, les actions multiples répondent à cet objectif de solidarité active. La force de la conviction nous le permet. Les doutes ne viennent pas de la remise en question de ce fondamental mais des moyens à mettre en œuvre. Et nous échangeons, nous partageons, nous construisons, nous avançons.

« Résister, aider, agir, accompagner, soutenir, humaniser... » des verbes prononcés par de nouveaux bénévoles qui rejoignent la Cimade. Un programme pour notre mouvement associatif : dans le passé, au présent et au futur !

Monique Guyot-Berni

Présidente de La Cimade en région Auvergne Rhône-Alpes



Photo : Mobilisation à Lyon (janv. 2021)

I. FAIRE VIVRE LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

A. Les groupes locaux : la base active de La Cimade.

1. Aperçu général des activités.



580 personnes adhérentes dont **380** bénévoles agissant activement aux niveaux local et régional.



38 lieux de permanences d'accueil et d'accompagnement en région dans 11 départements



Intervention dans **11** prisons pour accompagner et aider les personnes incarcérées dans l'exercice de leurs droits



17 cours d'apprentissage linguistique pour les personnes étrangères afin de favoriser l'accès à la langue et à la culture



106 événements organisés dans le cadre du Festival Migrant'scène et **7609** personnes participantes



Intervention dans **16** établissements scolaires pour sensibiliser l'opinion des jeunes publics sur les réalités migratoires

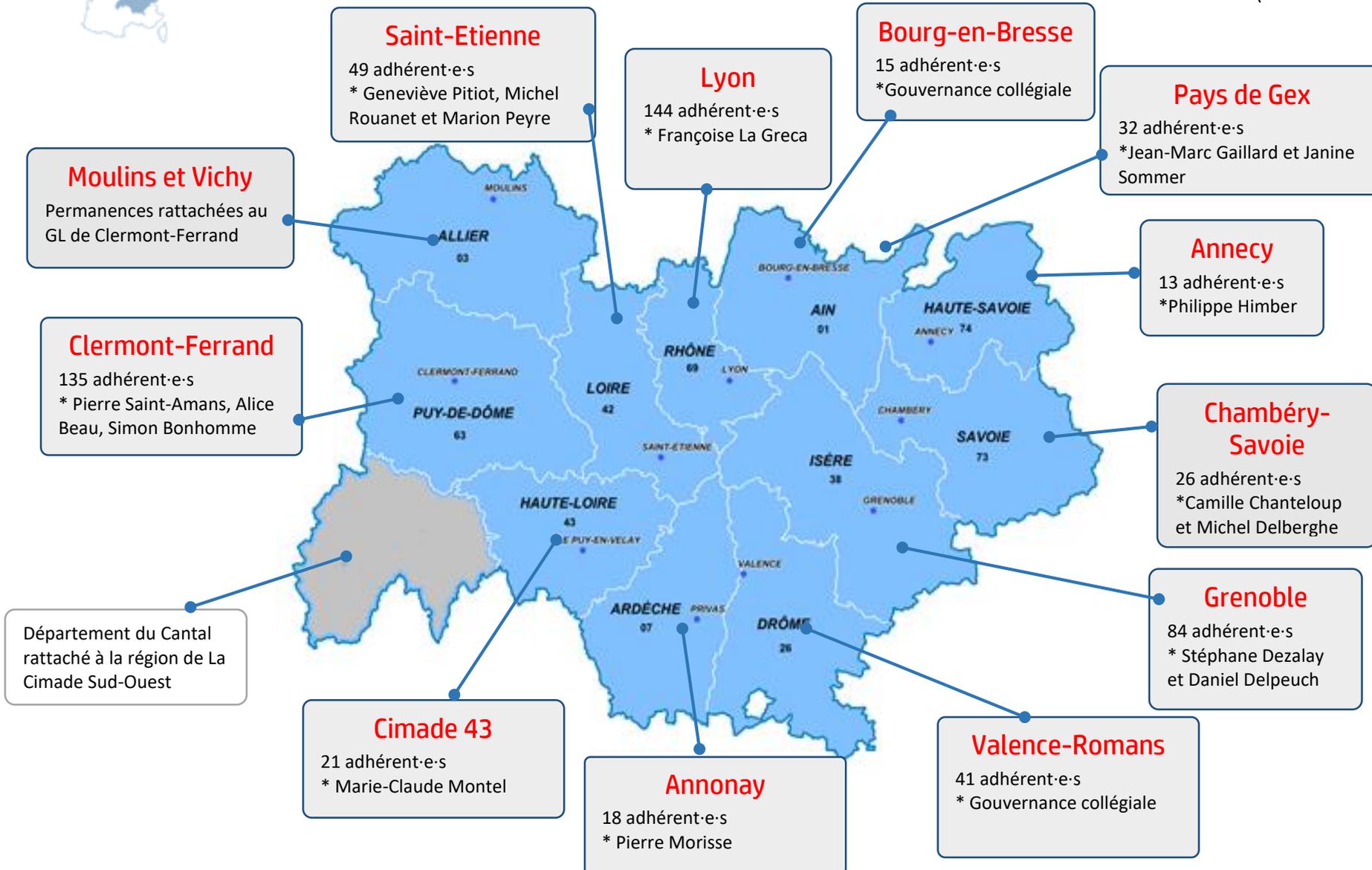


Photo : Mobilisation à Saint-Etienne (sept. 2021)



2. Les 11 groupes locaux.

(*nom des responsables)



B. L'appui régional au fonctionnement et à l'organisation du mouvement.

L'équipe régionale composée des membres du bureau régional, du conseil régional et de l'équipe salariée en région a la mission de faire vivre une dynamique associative au niveau régional. Ainsi, elle peut participer et/ou venir en appui aux réunions organisées par les groupes locaux, préparer et animer des journées régionales en fonction des besoins recueillis au niveau local, elle anime aussi les temps régionaux formels comme l'AG régionale et le conseil régional. Elle a aussi pour mission de mettre en œuvre les orientations décidées lors de l'AG régionale et qui peuvent être retravaillées en conseil régional. En raison du contexte sanitaire, certains de ces temps ont dû être organisés en visio-conférence.

1. Les instances régionales et locales renouvelées en 2021

2021 fut une année de renouvellement des instances au niveau local (bureau local), régional (conseil régional) et national (délégué·e·s à l'AG nationale et conseil national) lors des assemblées générales qui se sont tenues au 1^{er} semestre. Nous remercions les élu·e·s sortant·e·s pour leur engagement pendant ce mandat de deux ans et nous avons grand plaisir à accueillir les nouveaux et nouvelles élu·e·s dans le cadre de ce nouveau mandat de deux ans!

L'assemblée générale régionale du 29 mai 2021 a ainsi élu son nouveau conseil régional (joignable par e-mail conseilregional.aura@listes.lacimade.org) pour un mandat de deux ans (voir le tableau en Annexe).

Le conseil régional met en œuvre la politique régionale définie par l'assemblée régionale, en concertation avec le/la délégué·e national·e en région. Il est notamment chargé de convoquer l'assemblée régionale. Il désigne le bureau régional (article 5.2.2 des statuts) ainsi que les délégué·e·s à l'assemblée générale nationale (voir le tableau en Annexe).

Les membres du conseil régional réunit le 31 mai 2021 ont désigné leur bureau régional qui représente le lien entre les groupes locaux de la région et également entre les membres et les groupes locaux de la région et les structures nationales de La Cimade. Il travaille en lien étroit avec le/la délégué·e national·e en région (DNR) et le/la secrétaire général·e (article R.5.2.3 du règlement d'application des statuts)

Bureau bureau.aura@listes.lacimade.org			
Présidente	Monique	GUYOT-BERNI	Clermont-Ferrand
Trésorier	Jacques	GUILBAUD	Cimade 43
Membre du bureau et représentant au Conseil national	Philippe	HIMBER	Annecy
Secrétaire	Martine	PIGNOT	Valence
Trésorier adjoint	François	DELAMER	Lyon

Au cours de l'année 2021, le bureau régional s'est réuni 22 fois dont 3 fois en séminaire, quant au conseil régional il s'est réuni 6 fois.

2. Une équipe salariée en région et stagiaires.

L'équipe salariée en région est composée d'une déléguée nationale en région, Kaoutar Djemai-Dawood et de deux chargé-e-s de projet régional : Mariia Popova et Antoine Decourcelle.

Du 16 octobre 2020 au 19 avril 2021, nous avons accueilli Clémence Flaux, chargée de projet régional en remplacement de Mariia Popova. Nous la remercions chaleureusement pour le travail accompli à nos côtés pendant cette période.

En lien étroit avec les instances régionales et dans le cadre du projet associatif, ses missions comprennent notamment :

- La participation au développement et à l'animation du mouvement Cimade dans la région
- Le soutien aux équipes bénévoles dans la mise en place de projets et d'activités locales, de conseil juridique, de sensibilisation et de veille sur les pratiques des administrations et des juridictions...
- L'appui régional au fonctionnement et à l'organisation des instances locales et régionale

En 2021, le groupe local du Pays de Gex a accueilli Eva D'Alena en stage de fin d'études du 30 mars au 5 juillet 2021.

A la demande du siège national, la délégation régionale a mis à disposition un bureau et du matériel bureautique (ordinateur et téléphone) pour Cécile Duclaux Monteil en appui au chantier de mise en conformité RGPD dans le cadre d'un stage de 6 mois au niveau national.

En février 2021, l'Entraide Protestante de Lyon à qui La Cimade louait un local pour la délégation régionale depuis trois ans nous a informé-e-s ne pas renouveler le bail. Le 8 novembre 2021, la délégation régionale a emménagé dans les locaux du Secours Catholique, délégation départementale, sis 76 rue d'Alsace-69100 Villeurbanne. Dans ce local, la délégation régionale Cimade dispose de trois grands bureaux et d'une salle de réunion. Elle a également passé une convention avec le Secours-Catholique pour avoir accès à d'autres salles situées au rez-de-chaussée (pour accueillir formations, réunions et autres journées régionales). Courant 2021, Hermès a pris contact avec la délégation régionale pour un don de mobiliers de bureaux. Nous les remercions encore chaleureusement pour ce don.

C. Les axes de travail régionaux et la participation aux chantiers nationaux.

1. Au niveau régional.

Au cours du premier semestre 2021, les membres du conseil régional ont continué de travailler sur les chantiers prioritaires que sont les actions de sensibilisation, l'accompagnement du mouvement Cimade à l'appropriation des principes de la charte déontologique, la contribution au projet associatif phase 1 : états des lieux, à l'amélioration de la communication interne et externe, à sensibiliser sur les problématiques de l'enfermement des personnes étrangères, à accompagner les groupes locaux dans la lutte à un accès aux services étrangers des préfectures (non au tout dématérialisation) ou encore pour faire valoir les droits des jeunes en danger isolé-e-s...

Courant de l'hiver 2021, les membres du conseil régional ont amorcé une réflexion sur la place du droit à la Cimade qu'ils continueront de mener en 2022-2023. Ils ont également affiné les chantiers prioritaires pour 2022-2023 comme suit :

- Le parcours bénévole : s'engager à La Cimade ça veut dire quoi ?
- Les actions de sensibilisation de 7 ans à plus... : pour un monde commun plus égalitaire
- La sensibilisation tournée vers les acteurs politiques et institutionnels (syndicats et autres) : La Cimade acteur du changement politique...

Parmi les principaux axes de travail :



COMMUNICATION

Inf'Aura : deux éditions sorties en avril et octobre 2021

Réflexion à mener sur la communication par mail et l'usage des listes de diffusion : le contenu de l'information

CHARTRE DEONTOLOGIQUE

Présentation et appropriation dans le cadre de la formation « Agir à la Cimade » (12 mars, 22 mai, 6 novembre 2021)

Journée sur les pratiques d'accompagnements des personnes étrangères au Pays de Gex le 16 octobre 2021

Contribution de l'équipe régionale aux 6 fiches déontologiques

ENFERMEMENT

Mobilisation contre l'enfermement des personnes étrangères le 10 avril 2021
<https://www.lacimade.org/10-avril-2021-a-lyon-manifestation-contre-lenfermement-des-personnes-etrangees-en-centre-de-retention/>

Alerte sur la situation hors de contrôle au CRA de Lyon Saint-Exupéry en décembre 2021 : <https://www.lacimade.org/il-faut-fermer-les-centres-de-retention-administrative-39-cas-a/>

Une coordination régionale prison étoffée de deux nouvelles membres pour soutenir les bénévoles dans cette action.



SENSIBILISATION

Interventions en milieu scolaire en partenariat avec l'académie de Lyon (octobre et novembre 2021)

Deux réunions d'accueil des bénévoles sur les actions de sensibilisation : 8 avril et 6 octobre 2021

Journée régionale sensibilisation le 10 mai 2021.



#STOPDÉMATÉRIALISATION

STOP À LA FABRIQUE
DES SANS-DROITS !

NOUS EXIGEONS
UNE PRÉFECTURE ACCESSIBLE,
UN SERVICE PUBLIC HUMAIN,
LE RESPECT DE LA LOI !

DEMATERIALISATION

Action contre la dématérialisation des demandes de titre de séjour : la préfecture du Rhône assigné en justice :
<https://www.lacimade.org/dematérialisation-du-service-public-de-la-prefecture-du-rhone-les-usagers-temoignent/>

Mobilisation autour de l'audience du référé du 18 mai 2021 à Lyon :
<https://www.lacimade.org/35521-2/>

La dématérialisation dans le viseur : 23 préfectures devant les tribunaux administratifs dont celle de La Loire :
<https://www.lacimade.org/la-dematérialisation-dans-le-viseur-23-prefectures-devant-les-tribunaux-administratifs-dont-celle-de-la-loire/>

2. Au niveau national.

Les bénévoles et l'équipe salariée participent également à la réflexion et co-organisation voire co-animation de groupes de travail, journées de réflexions et de mutualisation au niveau national.

Groupes de travail nationaux

- Vers un accompagnement alternatif des personnes demanderesse d'asile
- Animation des temps collectifs régionaux

Journées nationales

- Frontières- 1^{er} juin
- Journée de Décryptage SI « Visible, invisible : discours et réalités aux frontières » - **11 juin 2021**
- Prison - **27 novembre 2021**

Journées de la direction de la vie associative

- Rencontres des bureaux régionaux en mars et décembre 2021
- Rencontre BR et conseil national du 6 novembre 2021

- Participation aux formations proposées par la coordination nationale « sensibilisation » et la coordination nationale Ateliers sociaux linguistique et français langue étrangère.
- Implication dans le comité de pilotage national « sensibilisation »

PROJET ASSOCIATIF

Contribution aux différentes étapes du processus de réactualisation du projet associatif lancé le 7 novembre 2020 avec le soutien du cabinet de consultant Nicomak. Les groupes locaux et la région ont fortement contribué à la phase 1 dénommée « [état des lieux](#) »



D. Le soutien « technique » aux équipes bénévoles en région.

1. Formations internes

L'année 2020 nous a conduit-e-s à modifier nos modes de rencontre en usant de l'outil visioconférence. Nous avons pu y reconnaître une certaine efficacité, sans oublier l'intérêt que représentent nos formations en salle.

Avec le retour progressif à la vie « normale » en 2021 et la possibilité de se retrouver de nouveau en présentiel, l'enjeu qui s'est imposé à notre équipe régionale était de repenser notre programme des formations régionales. Dans cette perspective, nous avons besoin d'entendre les ressentis des bénévoles concerné-e-s et de recueillir leurs avis pour identifier une organisation à venir qui serait au plus près des besoins sur le terrain.

Deux réunions de concertation ont été organisées via Zoom en juin 2021, avec 7 groupes locaux sur 11 qui étaient représentés par les bénévoles participant-e-s. Il est ressorti de ces échanges qu'il serait important de combiner les deux modes de formation en fonction de leurs avantages et inconvénients pour trouver un compromis. Le souhait d'avoir les formations enregistrées a été vivement exprimé, ce qui permettrait de revoir une formation « à son rythme » et de garantir un accès aux personnes qui n'ont pas pu y participer. Ainsi, à partir de septembre 2021 le module suivant a été mis en place pour le cycle des formations initiales (avec une possibilité d'inscription en ligne pour faciliter la démarche) :

Formations via Zoom (2h-3h-5h)	Formations en présentiel (5h)
<ul style="list-style-type: none">• Agir à la Cimade : le contexte migratoire, une approche du droit des étrangers, l'histoire et le fonctionnement de la Cimade, ses champs d'action et les enjeux éthiques. <p><i>Cette formation étant un premier temps d'accueil au niveau régional, indispensable pour tous les nouveaux membres de notre mouvement, elle est dispensée plusieurs fois dans l'année (en alternant le Zoom et présentiel) et est co-animée par l'équipe régionale de bénévoles et de salarié-e-s.</i></p>	
<ul style="list-style-type: none">• Formation d'initiation à la sensibilisation à la Cimade (co-animée par l'équipe bénévole, l'équipe salariée régionale et l'équipe salariée nationale « sensibilisation ») : tenue cette année via Zoom, cette formation a vocation à être animée également en présentiel.	
<ul style="list-style-type: none">• Fondements théoriques de l'entrée et du droit au séjour en France.	<ul style="list-style-type: none">• Méthodologie d'accompagnement des personnes étrangères dans une demande de titre de séjour.
<ul style="list-style-type: none">• Le droit au séjour en raison de la vie privée et familiale.• Le droit au séjour en raison du travail.	<ul style="list-style-type: none">• Mise en pratique du droit au séjour en raison de la VPF et du travail à partir de situations concrètes.
<p><i>Formations thématiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Formation interrégionale sur le travail des personnes étrangères (en collaboration avec la Cimade Bourgogne-France-Comté et avec le syndicat CNT).• Le droit d'asile ; La rétention administrative.• L'accompagnement des personnes étrangères en prison.• Les mesures administratives d'éloignement.	<p>Toutes les formations peuvent être complétées par une formation locale en fonction des demandes et des besoins des GL.</p> <p><i>Exemple en 2021 :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Formation « asile » à Bourg-en-Bresse.



L'enregistrement de certaines formations via Zoom a été mis en place dans le respect du droit à l'image des participant-e-s en suivant les étapes suivantes :

- Avant la formation : avertissement sur l'enregistrement dans le programme des formations, dans le message de confirmation de l'inscription (ainsi que dans les messages de rappel) et proposition aux bénévoles ne souhaitant pas que leur image apparaisse de désactiver la caméra.
- Pendant la formation : rappel sur l'enregistrement avant le début et sur la possibilité de désactiver la caméra.
- Après la formation : au moment de la diffusion du lien (par message et sur Cimadocs), un message d'avertissement sur l'utilisation strictement interne de l'enregistrement.



- Pour les bénévoles de La Cimade, **tous les supports des formations** (documents et vidéos) **sont mis à disposition sur notre plateforme en ligne CIMADOCS** => page régionale => [Espace de stockage des formations régionales AURA](#)

Au total en 2021 :

12 formations régionales dispensées via Zoom représentant **44 heures** de formation

3 formations centralisées à Lyon, représentant environ **17 heures** de formation

Et **2** formations à la demande de groupe locaux, représentant **11 heures** de formation

Perspectives 2022 :

→ Utilisation des enregistrements faits en 2021 pour former les nouveaux et nouvelles bénévoles en 2022.

→ Poursuite de la réflexion issue de la concertation régionale, notamment sur : la possibilité de participation à distance aux formations/réunions tenues en présentiel (*le coût de l'achat du matériel et la faisabilité restent à évaluer*) ; la délocalisation de certaines formations régionales, sachant que Lyon reste central si on veut réunir tous les groupes locaux quand-même.

→ Intégration systématique des formations non-juridiques dans le programme général.

→ Prise en compte du contexte politique (élection présidentielle) lors de certaines formations et des temps régionaux.

→ Poursuite des formations locales et participation aux débriefings des permanences dans les GL.

Remarques et inquiétudes par rapport à l'année écoulée :

Le retour des formations en présentiel était félicité et longuement attendu par les bénévoles. Cependant, depuis octobre 2021, nous avons remarqué une tendance inhabituelle pour notre région : le taux d'absentéisme le jour des formations (alors que d'habitude on faisait face à la problématique inverse).

La réflexion est en cours avec l'équipe de formation régionale et les GL les plus concernés pour identifier les causes et revoir notre organisation et fonctionnement.

2. Animation juridique : réponses aux sollicitations.

Chaque bénévole de la région Auvergne Rhône-Alpes peut soumettre sur une adresse dédiée animation-juridique-aura@lacimade.org les difficultés rencontrées, soit dans le suivi d'une personne soit dans les démarches. L'équipe de cette « hotline » est constituée de Régis Cavelier (jusqu'en avril 2021), bénévole du GL de Lyon et des deux salarié·e·s chargé·e·s de projet régional, Clémence Flaux (jusqu'en avril 2021)/ Mariia Popova (à partir d'avril) et Antoine Decourcelle.

En 2021, 461 messages ont été traités, soit une augmentation de 20% par rapport à l'année 2020. L'année 2020 était également en forte progression par rapport à 2019, soit une augmentation de 60% sur ces deux dernières années. Ces sollicitations se répartissent de la façon suivante par groupes locaux.

Groupes locaux / équipes	2021		2020		Comparaison 2021/2020
	Nombre	%	Nombre	%	
Allier	49	10,63%	17	4,45%	+6,2pt
Annecy	44	9,54%	21	5,50%	+4,0pt
Annonay	38	8,24%	28	7,33%	+0,9pt
Bourg-en-Bresse	14	3,04%	32	8,38%	-5,3pt
Chambéry	47	10,20%	15	3,93%	+6,3pt
Clermont-Ferrand	30	6,51%	23	6,02%	+0,5pt
Extérieure	3	0,65%	3	0,79%	-0,1pt
Grenoble	47	10,20%	54	14,14%	-3,9pt
Haute-Loire	18	3,90%	18	4,71%	-0,8pt
Lyon	89	19,31%	109	28,53%	-9,2pt
Pays de Gex	41	8,89%	19	4,97%	+3,9pt
Saint-Etienne	7	1,52%	15	3,93%	-2,4pt
Valence	34	7,38%	28	7,33%	+0,0pt
Total général	461	100%	382	100%	

Nous pouvons observer :

- L'augmentation des sollicitations du nouveau groupe de Chambéry en raison de l'ouverture de ses premières permanences en janvier 2021.
- La montée en puissance également de l'Allier qui n'est pas encore constitué en groupe local (question tout juste en cours de réflexion) et qui est pour le moment rattaché au GL de Clermont-Ferrand.
- La baisse significative des questions en provenance du GL de Lyon, probablement grâce à un important travail de recrutement, formation, et réorganisation du groupe au cours de l'année.

Les problématiques abordées se répartissent ainsi :

Problématiques	2021		2020		Comparaison 2021/2020
	Nombre	%	Nombre	%	
Asile	65	14,10%	56	14,66%	-0,6pt
Autres_problématiques	34	7,38%	25	6,54%	+0,8pt
Avocat	3	0,65%	1	0,26%	+0,4pt
Droits_sociaux	6	1,30%	14	3,66%	-2,4pt
Eloignement	25	5,42%	14	3,66%	+1,8pt
JEDI (jeune en danger isolés)	24	5,21%	14	3,66%	+1,5pt
Nationalité	25	5,42%	17	4,45%	+1,0pt
Séjour	218	47,29%	196	51,31%	-4,0pt
Violences_TEH	6	1,30%	4	1,05%	+0,3pt

Visa_accès_territoire 55 11,93% 41 10,73% +1,2pt

La proportion de questions relatives au droit au séjour est encore en diminution cette année (- 4 points) : effet des difficultés d'accès aux préfectures pendant les périodes de confinement ? Elles concernent souvent les démarches relatives à une première demande de titre de séjour (5,6% du total des questions), ainsi que le sujet de la régularisation par le travail (4,8%).

En progression significative, nous pouvons noter les thèmes suivants :

- L'éloignement (+ 1,8 point), peut-être en lien avec la reprise progressive des placements en rétention et des expulsions ;
- Les jeunes en danger isolé-e-s (JEDIE) ;
- La question des visas, liée en grande partie aux problèmes de réunification familiale pour les réfugiés avec plusieurs questions concernant le sort des familles afghanes depuis la prise de pouvoir des talibans au mois d'août.

Questionnements et perspectives 2022

Cette importante progression pendant ces deux années de réduction de la fréquentation des permanences Cimade suscite plusieurs interrogations et interprétations :

- les questions posées dans nos permanences sont-elles devenues plus complexes sur le plan juridique ?
- la législation ayant changé en 2019, s'agit-il d'un effet à retardement de ce durcissement juridique et des pratiques administratives ?
- les bénévoles souffrent-ils d'isolement en raison des restrictions sanitaires rendant plus difficile la recherche de solution collective dans leur équipe, comme nous l'écrivions dans le rapport de l'année dernière ?

Pour l'heure, il est difficile d'obtenir des explications sur ces questions. Néanmoins en fin d'année, il a été décidé, d'organiser un débat au conseil régional pour nous interroger sur la place du droit à la Cimade :

- ➔ avons-nous vocation à être des experts juridiques ?
- ➔ le droit prend-il une place disproportionnée au détriment d'autres actions ?
- ➔ sommes-nous des supplétifs des prestataires de service public ?

II. AGIR POUR LE RESPECT DES DROITS ET L'INTEGRATION DES PERSONNES ETRANGERES

A. Les permanences d'accueil et d'informations

1. Déploiement du logiciel SAAM

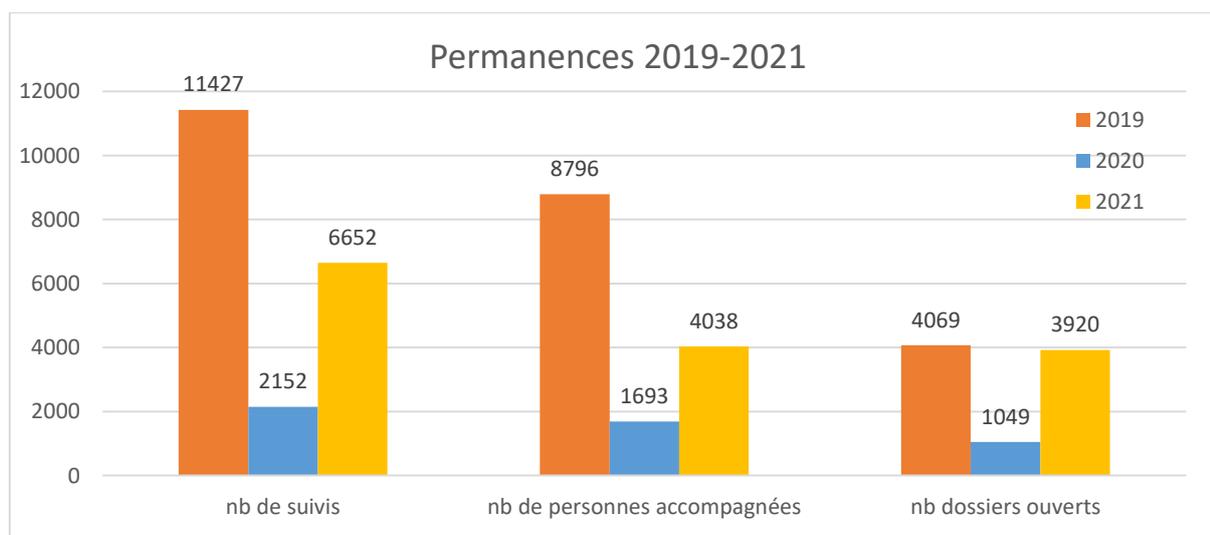
Au début de l'année 2021, la Cimade a commencé à déployer un nouvel outil de suivi des personnes accompagnées (SAAM). La région AuRA a rapidement adopté ce logiciel facilitant le recueil et le partage d'information au sein d'une même équipe. Outre la mutualisation du suivi des personnes entre bénévoles, il présente d'autres avantages: harmonisation des données recueillies, obtention de statistiques plus fiables sur notre activité, systématisation de la procédure « RGPD » de recueil de consentement des personnes sur l'enregistrement de leur données...

En fin d'année 2021, sur les 11 groupes locaux de la région 8 se sont déjà approprié cet outil. Les données de ce rapport sont construites à partir des éléments statistiques de SAAM, consolidées par les apports indépendants d'informations envoyés par les groupes qui n'avaient pas encore adopté le logiciel. Le développement de ce nouveau système de données et de statistiques ne coïncide pas tout à fait aux informations que nous recueillions auparavant. Temporairement pour cette année, il ne permet donc pas toujours de procéder à des comparaisons fiables sur les années antérieures.

2. Analyse des données

En 2021, La Cimade Auvergne Rhône-Alpes a effectué **6652 accompagnements concernant 4038 personnes et ouvert 3920 nouveaux dossiers.**

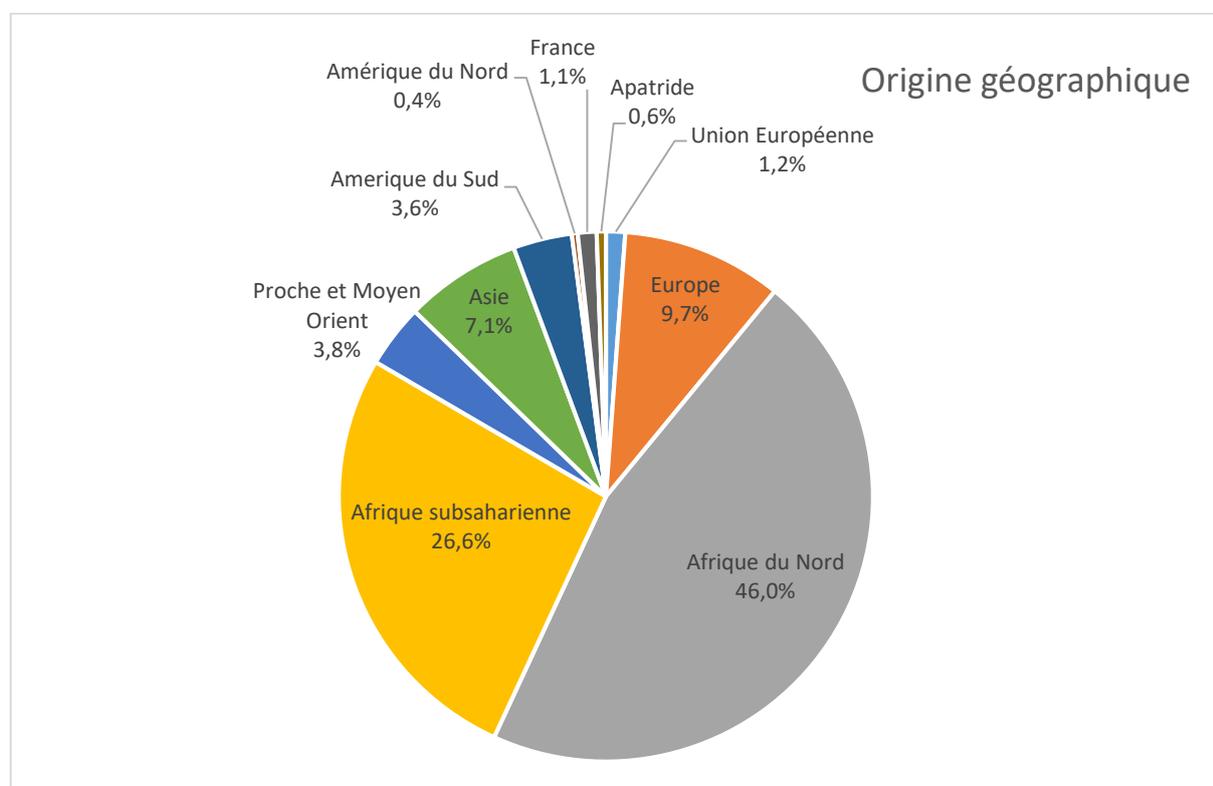
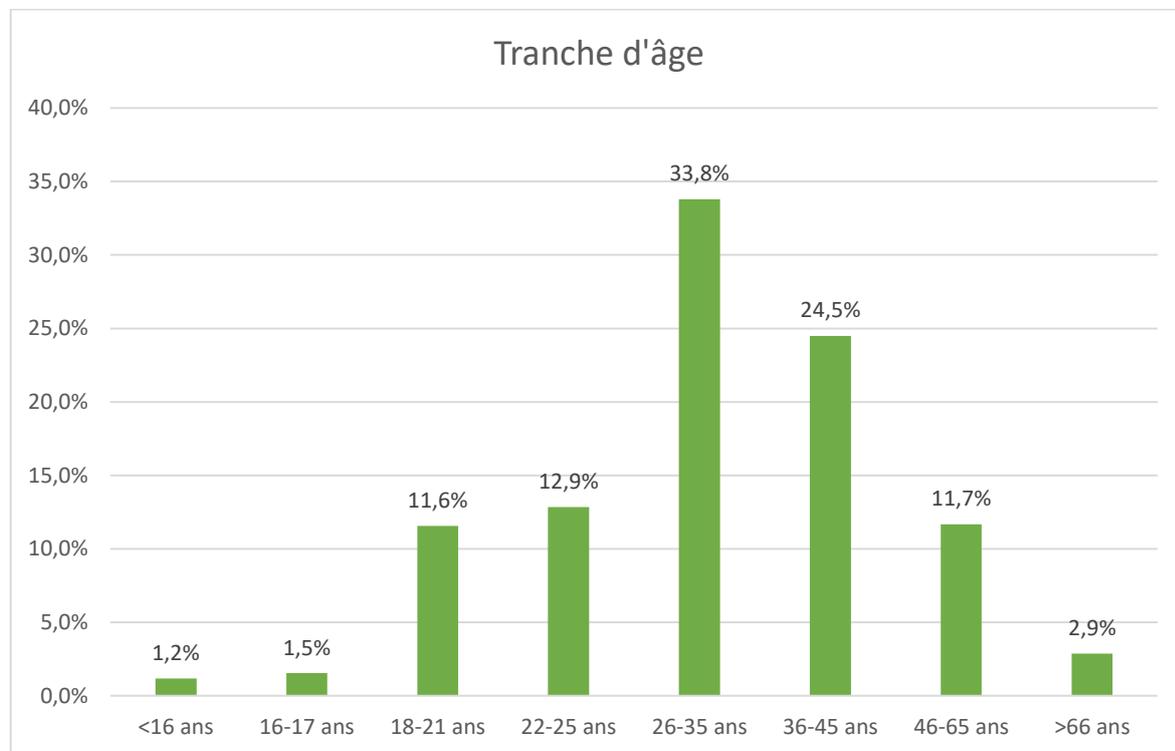
En comparaison avec les années précédentes, ces chiffres sont en augmentation par rapport à l'année 2020, qui était une année de chute record de nos capacités d'accueil en raison de la crise sanitaire. Ils ne retrouvent pas pour autant le niveau de 2019. En effet les premiers mois de l'année 2021 ont connu des restrictions de circulation : couvre-feu, confinement, ... et certaines de nos équipes ont préféré maintenir des permanences téléphoniques et des prises de rendez-vous préalables, plutôt qu'un accueil spontané comme il était plus souvent d'usage auparavant. Ce n'est souvent qu'à partir de la rentrée de septembre 2021, que la plupart des permanences en présentiel ont pu reprendre.



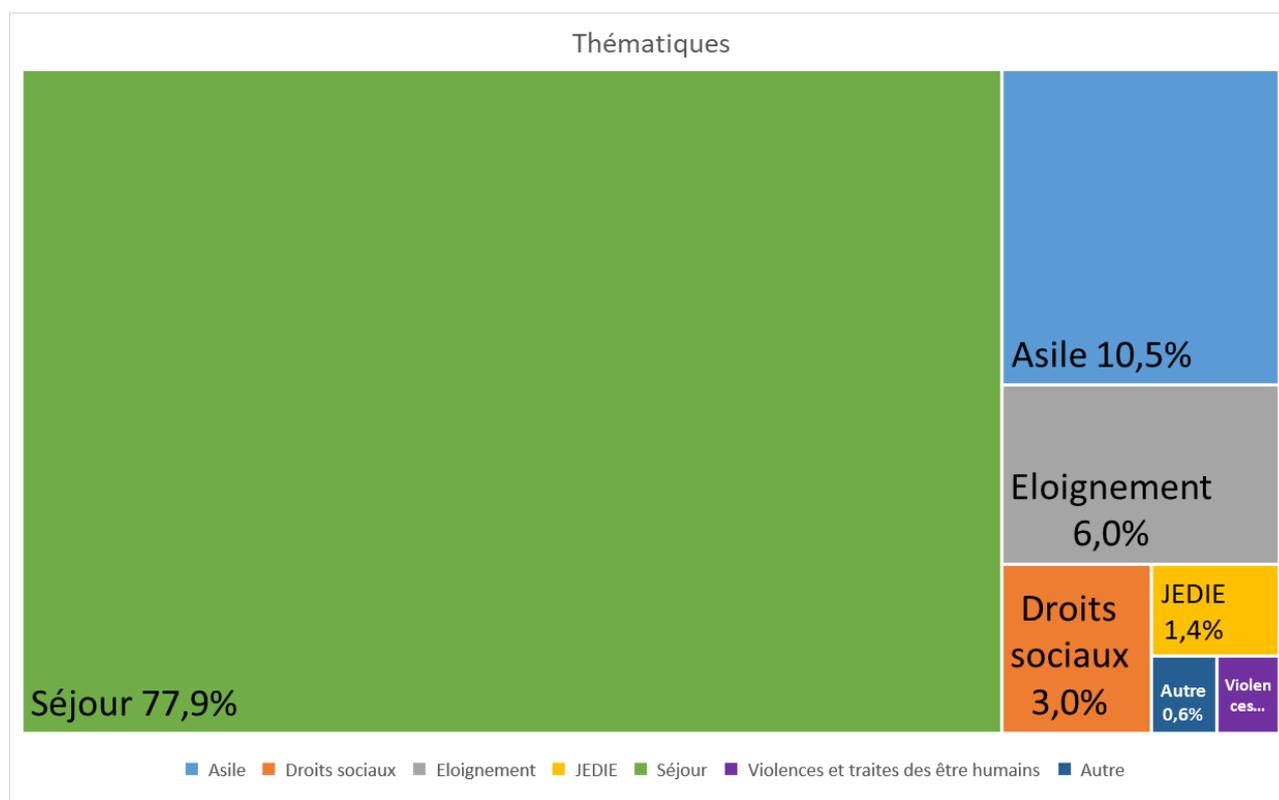
Les caractéristiques du public.

La sociologie du public accompagné ne connaît pas d'évolution significative. Comme les années précédentes, il est relativement mixte avec une légère surreprésentation masculine (55%) et majoritairement âgé de 26-35 ans (34%).

C'est le continent africain qui représente la plupart des origines des personnes reçues avec près de trois quarts des personnes reçues, dont 46% pour l'Afrique du Nord et 26,6% pour l'Afrique subsaharienne.



La répartition des sollicitations par « thématique »



Les questions liées au droit au séjour représentent 77,9% des demandes d'accompagnement, soit 15 points de plus par rapport à l'année dernière. Cette évolution est inexpliquée et reste à relativiser au regard de la période de transition que nous connaissons avec le passage au système SAAM qui a pu changer les habitudes de classement des différentes problématiques. Les demandes dans ce domaine restent essentiellement concentrées autour de l'accompagnement dans les démarches pour un premier titre de séjour (35,2% du total des interventions), mais 10,9% concerne également des problèmes de renouvellement de titre de séjour pour des personnes en situation régulière. A noter également une proportion significative d'interventions dans la procédure de regroupement familial (4,5% du total des interventions).

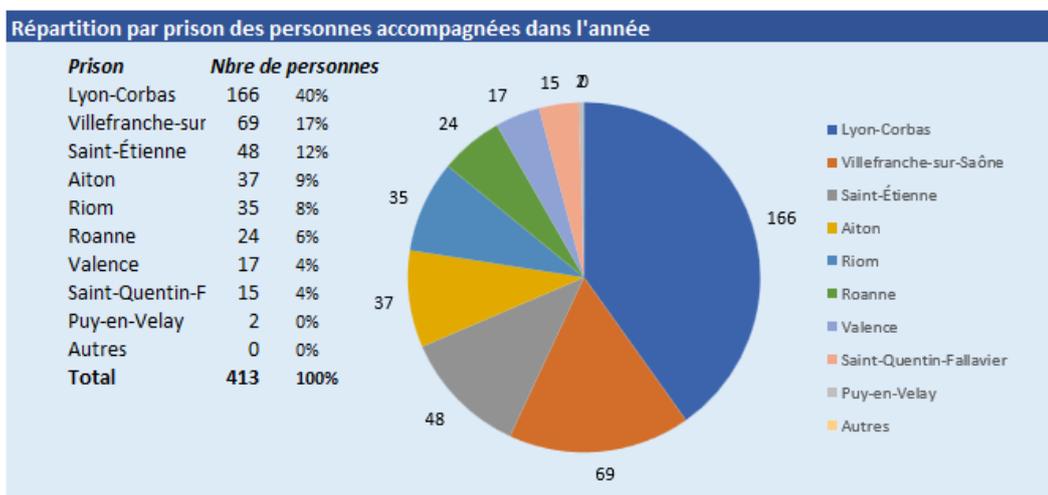
En second lieu nous intervenons sur les questions relatives au droit d'asile (10,5%), parmi lesquelles les démarches relatives à la réunification familiale représentent une grosse proportion (3,3% du total des interventions).

Les accompagnements relatifs aux mesures d'éloignement concernent 6,0% des accompagnements, dont 2% pendant la phase de recours lors de la notification d'obligation de quitter le territoire avec délai de départ volontaire.

Enfin, en dehors de ces principales catégories, les questions de nationalité française et naturalisation représentent 3,5% des sollicitations.

3. Focus sur les actions en prison.

En 2021, les équipes Cimade (37 bénévoles en région) sont intervenues dans 11 établissements pénitentiaires de la région Auvergne Rhône-Alpes. Faute de moyens humains, nous avons dû arrêter l'intervention à la maison d'arrêt de Bonneville. Mais parallèlement, il y avait une reprise des permanences au centre pénitentiaire de Riom (Puy-de-Dôme) et le début d'interventions au centre de détention de Roanne (Loire). Les échanges et réunions avec le SPIP et d'autres acteurs intervenants au centre pénitentiaire de Varcès (Isère) sont également en cours pour une reprise d'activités prévue dès le mois de janvier 2022.



Globalement, cette année l'action a retrouvé une proportion similaire à celle connue avant la pandémie. Les bénévoles ont rencontré 413 personnes étrangères détenues (dont 25 femmes) lors des permanences d'information et d'accompagnement (au total 554 entretiens réalisés).

La dynamique en région a été également relancée en 2021 avec l'évolution au sein de l'équipe de coordination régionale (un quatuor composé de deux salariées en région, et de deux bénévoles respectivement basé-e-s à Lyon et Saint-Etienne) afin de répondre aux besoins grandissants des équipes bénévoles.

Deux axes ont ainsi été retenus avec un souhait d'inscrire la thématique « prison » au sein de l'ensemble de la région : accueil et accompagnement des équipes bénévoles (organisation de temps régionaux et de formations) et suivi administratif quotidien (animation du partenariat institutionnel, suivi financier, rapport d'activité), animé-e-s par les référent-e-s concerné-e-s, en lien avec la coordination nationale de l'action en prison.

Plusieurs rencontres régionales et sessions de formation ont pu par ailleurs se tenir au cours de l'année. Nous avons également imaginé « un parcours idéal » qui représenterait un repère pour mieux accueillir et accompagner les nouveaux et nouvelles bénévoles (tout en restant flexible en pratique selon le contexte local et les capacités des équipes).

Perspectives 2022 :

- ➔ Organisation d'un cycle des formations initiales « prison » composé de deux modules sur le contexte et le sens de notre intervention Cimade en prison et sur les spécificités juridiques.
- ➔ Réflexion sur les logiques communes entre enfermement administratif et pénal (en lien avec la commission régionale « enfermement » qui propose des actions autour de la rétention administrative)
- ➔ Lancement d'un « état des lieux » sur les relations que les équipes Cimade en région entretiennent avec les autres acteurs et actrices de l'accès au droit (notamment les SPIP, mais aussi les avocat-e-s, les PAD, etc.) afin de définir ensemble nos champs d'interventions, nos limites et réfléchir à l'articulation qu'on souhaite avoir.

B. Les ateliers d'apprentissage du français

En 2021, comme en 2020, l'activité d'apprentissage du français a subi les aléas du contexte sanitaire. Les équipes se sont organisées pour proposer des cours à distance mais l'adaptation aux outils de communication à distance n'a pas été évidente et facile pour toutes et tous. Fort heureusement, la rentrée de septembre 2021 a permis une reprise des cours de français en présentiel quasi-normale.

En 2021, 43 équipiers et équipières bénévoles sont engagé-e-s dans cette activité dans trois groupes locaux : **Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon**. Les équipes ont accompagné 277 personnes dans l'apprentissage du français à travers 20 cours de français langues étrangères (FLE) ou ateliers sociolinguistiques (ASL).

Cet apprentissage linguistique s'articule autour d'une forte dimension sociale et culturelle et s'adresse en particulier à un public étranger n'ayant pas accès au dispositif de droit commun en raison de leur statut administratif en France.

En 2021, les bénévoles ont suivi plusieurs formations:

- A Clermont-Ferrand, 2 ou 3 sessions du Centre FLEURA ont été proposées en 2021 aux bénévoles en FLE de la métropole.
- A Lyon, une session « prise en main d'un atelier sociolinguistique » s'est tenue fin novembre 2021. Cette formation s'est articulée d'une part autour de la construction d'une séquence pédagogique, et d'autre part d'une réflexion plus large sur ce qu'implique d'être apprenant dans un cours mené dans une langue totalement inconnue.

Le 5 juin 2021 s'est tenue une session d'échanges sur l'ancrage politique des cours d'apprentissage du français à La Cimade, organisée par Marianne Bel, coordinatrice nationale des actions d'apprentissage du français à La Cimade. Durant cette session, les objectifs des actions d'apprentissage du français, l'éthique des ateliers sociolinguistiques et la politique linguistique menée par l'Etat ont été mises en perspective et problématisées, avec un focus sur les autres acteurs de l'apprentissage du français ainsi que sur les actions de plaidoyer portées par La Cimade.

Perspectives 2022 :

- ➔ Mise en place à Clermont-Ferrand d'une plateforme de mise en commun des ressources de l'équipe
- ➔ Démarrage de l'activité à Chambéry.
- ➔ Mise en lien des activités d'apprentissage du français avec les autres activités de La Cimade en particulier les actions de sensibilisation.
- ➔ Contribuer à l'ancrage politique des cours d'apprentissage du français à La Cimade par des actions de plaidoyer et autres.

C. Les projets et mobilisations en région.

1. Accès aux préfectures : généralisation de la dématérialisation

De plus en plus de préfectures de la région imposent aux usagers étrangers de réaliser des démarches électroniques pour leur titre de séjour, sans aucune autre alternative. Les accès directs au service public sont ainsi progressivement supprimés et obligent, par exemple, de prendre rendez-vous sur des modules en ligne qui sont constamment saturés. Dans le Rhône le site « démarches simplifiées » impose de réaliser une procédure en ligne relativement complexe nécessitant de renseigner des menus déroulants, peu compréhensibles, et exige de numériser des documents qui ne sont parfois pas nécessaires au regard de la législation.

L'accès électronique à l'administration est souvent source d'exclusion pour les personnes qui ne sont pas en phase avec les outils modernes. Elle est aussi source de nouvelles atteintes aux droits des usagers :

- Impossibilité de prendre rendez-vous dans les délais impartis par la réglementation pour des renouvellements de titre de séjour et péremption de titre entraînant parfois des ruptures de contrats de travail pour les personnes.
- Blocage délibéré de certains droits : au début de l'été la préfecture du Rhône avait ainsi décidé de suspendre le service en ligne de délivrance des documents de circulation pour étrangers mineurs (DCEM), privant ainsi de nombreuses familles de vacances à l'étranger. Un peu plus tard à l'automne le service de demande de naturalisation a lui aussi été suspendu pendant plusieurs mois, par la même préfecture, empêchant de nombreux étrangers de réaliser leur projet d'intégration.

En janvier 2021, nous avons été reçus en rendez-vous avec les services de la préfecture du Rhône pour faire état de nos griefs : mise en place d'alternatives opérationnelles à la dématérialisation, corrections des lacunes et simplification du site internet, ... Malgré quelques promesses du secrétaire général de la préfecture à l'issue de la réunion, aucune de nos demandes n'a été suivie.

En 2021, la Cimade AuRA a participé au dépôt de deux requêtes devant le tribunal administratif de Lyon, dans le cadre d'une campagne nationale inter-associative : GISTI, Ligue des Droits de l'Homme, Syndicats des Avocats de France, Association pour la défense des droits des étrangers, Secours Catholique. Ces requêtes contestaient le système mis en place par les préfectures du Rhône et de la Loire et l'absence d'alternative à la dématérialisation. A ce jour le tribunal n'a pas rendu de décision sur le fond de nos deux recours.

Le 30 mars, à l'occasion du recours contre la préfecture du Rhône la Cimade AuRA a organisé un rassemblement devant la préfecture et publié sur son site internet une série de témoignages d'usagers : <https://www.lacimade.org/dematérialisation-du-service-public-de-la-prefecture-du-rhone-les-usagers-temoignent/>

Nous étions également rassemblés devant le tribunal administratif de Lyon lors d'une audience à l'occasion du « référé suspension » qui accompagnait ce recours le 18 mai : <https://www.lacimade.org/35521-2/>

Perspectives 2022 :

- ➔ Informer et outiller les groupes pour se préparer à la généralisation de l'administration numérique des étrangers en France (ANEF)
- ➔ Développer notre vigilance et se mobiliser contre les dérives du tout numérique et les fausses alternatives mises en place par les pouvoirs publics.
- ➔ Organiser une journée régionale d'information et d'échange sur ces thèmes

2. Jeunes en danger isolé-e-s de nationalité étrangère.

Tout au long de l'année, plusieurs groupes locaux en AuRA ont mené des actions pour la défense des droits des mineur-e-s et des jeunes majeur-e-s isolé-e-s en danger, notamment :

L'accompagnement dans les démarches juridiques (saisine du juge des enfants ; recours contre les décisions négatives de la préfecture...) **et administratives** (demande de titre de séjour, de l'autorisation de travail ; aide à la restitution des documents d'état civil...) :

- au sein des permanences locales généralisées (*Allier, Cimade 43, Cimade 63, Bourg-en-Bresse, Pays-de-Gex...*) ;
- via les permanences spécialisées pour les jeunes (*Grenoble ; Saint-Etienne ; Valence avec l'ASTIV*).

La participation aux réunions inter-associatives (y compris avec les collectifs des jeunes concerné-e-s) et **aux mobilisations collectives** pour partager les informations et travailler sur les actions de **plaidoyer** communes (*notamment les GL de Bourg-en-Bresse, de Lyon, Grenoble, Saint-Etienne, Clermont-Ferrand...*).

L'élaboration des stratégies contentieuses et des interpellations en lien avec les avocat-e-s (*ex. : les référés libertés déposés devant le Tribunal administratif de Grenoble en 2021 suite aux entraves au droit d'asile des jeunes non reconnu-e-s mineur-e-s, où La Cimade a fait une intervention volontaire*).

La contribution aux projets en faveur de l'hébergement des jeunes (*avec les partenaires*) :

- *Clermont-Ferrand* : SESAME (Solidarité, Et Si j'Accueillais un Mineur Etranger ?), l'animation d'un réseau de familles solidaires et citoyennes qui accueillent des mineur-e-s isolé-e-s de nationalité étrangère. Pour avoir plus d'informations, voir le site <https://www.atelier-logement-solidaire.org>
- *Grenoble* : l'ouverture de l'Abri Jeunes pour les jeunes majeurs pour lequel la Métropole, en accord avec la mairie de Grenoble, met à disposition huit logements permettant d'accueillir 24 jeunes.
- *Lyon* : la présence à l'été 2021 dans un des squats (« Le Chemineur ») ouverts par les associations pour héberger les jeunes remis à la rue suite à une première évaluation négative de leur minorité et en cours de recours auprès du juge des enfants.

Les bénévoles « ressources » sur cette thématique dans les GL (qui sont directement impliqué-e-s dans les actions sur le terrain et qui font le relais d'information) se réunissent une fois par trimestre via Zoom pour partager les actualités locales, les pratiques et les expériences. Une liste régionale a été créée également à cette fin, avec le souhait d'améliorer la mutualisation des actions au niveau régional.

Perspectives 2022 :

- ➔ Participation au groupe de travail national sur les stratégies d'actions pour la défense des droits des jeunes en danger.
- ➔ Organisation d'une journée régionale de formation et d'échange pour actualiser et partager nos connaissances sur certains sujets qui nous préoccupent dans l'accompagnement des jeunes (le droit de travail, l'état civil...) et pour réfléchir ensemble aux problématiques plus générales où la Cimade agit en lien avec les partenaires (l'hébergement).
- ➔ Poursuite du travail avec les avocat-e-s sur deux problématiques : (1) l'accès effectif à la demande d'asile des jeunes rejeté-e-s par le département et en attente de réponse du Juge des enfants ; (2) les conditions de légalisation des actes d'état-civil.

3. Commission enfermement : actions contre la rétention administrative.

Depuis un an, la Commission Enfermement rassemble des bénévoles et salarié-e-s de notre région pour se mobiliser et mobiliser les bénévoles et le public contre la politique d'enfermement et de criminalisation des personnes étrangères au regard de leur situation administrative.

Nos actions portent notamment autour du Centre de Rétention Administrative (CRA) de Lyon Saint-Exupéry, dans le contexte d'un projet gouvernemental de création d'un nouveau CRA à Lyon d'une capacité de 140 places (*ouvert effectivement le 17 janvier 2022, d'un coût de 23 M d'euros, il double les capacités régionales d'enfermement, tandis que l'ancien CRA devient un « cluster covid » national*).

Une réunion régionale est organisée environ tous les deux mois (ou plus en fonction des besoins), et beaucoup d'échanges ont lieu par mail sur la liste régionale enfermement.aura@listes.lacimade.org.

Ces échanges régionaux sont enrichis par :

- les rencontres à distance et échanges réguliers avec les équipes d'autres régions concernées par l'ouverture des nouveaux CRA (Bordeaux, Olivet et au Mesnil-Amelot) et des nouveaux lieux de rétention administratives (LRA);
- les rencontres ponctuelles avec le pôle national de La Cimade « Expulsion et Enfermement » : l'organisation d'une soirée-débat régionale le 24 mars 2021 avec le responsable national des questions « rétention » et les intervenantes au CRA du Mesnil-Amelot ; une réunion sur les témoignages en CRA avec la responsable régionale rétention Arc Atlantique le 14 octobre 2021.
- une première formation initiale régionale sur la rétention administrative le 23 juin 2021 via Zoom animée par les salarié-e-s chargé-e-s de projet régional de La Cimade AuRA.

Parmi les actions réalisées en 2021 et les perspectives pour l'année 2022 :

- ➔ **Une marche contre l'enfermement des personnes étrangères** : le 10 avril 2021, à l'appel de nombreux collectifs (dont le Collectif de soutien aux réfugiéEs et migrantEs et le Collectif Sans-Papiers 69) en partenariat avec La Cimade AuRA et le collectif AntiCra, plusieurs centaines de personnes ont marché à Lyon pour exiger la fermeture des centres de rétention et l'arrêt des nouvelles constructions.
- ➔ **Communication** sur les réseaux sociaux et le site de La Cimade. **Réponses aux journalistes** (notamment via la déléguée nationale en région).
- ➔ **Dialogue avec les sénateurs** : rencontre en décembre 2021 avec Thomas Dossus, sénateur du Rhône EELV et nouvelle rencontre prévue en 2022.
- ➔ **Participation à la rédaction du Plan National d'Action Rétention de La Cimade** visant à mettre en œuvre de façon opérationnelle le "Projet politique rétention 2018-2019". Il sera intégré au Projet Associatif de notre mouvement.
- ➔ **Visites d'observations citoyennes au CRA de Lyon** : depuis début 2022, les bénévoles visitent des personnes enfermées dans l'optique de recueillir leurs témoignages et, avec leur accord, de **mettre en place des actions de sensibilisation des militant-e-s de La Cimade et plus largement sur les réalités de la rétention administrative peu connues de l'opinion publique.**
- ➔ Préparation d'une **saisine de la CGLPL** (Contrôleure générale des lieux de privation de liberté) en 2022, pour faire part de nos constats lors de ces visites.

4. Présence aux entretiens OFPRA à Lyon

La Cimade est habilitée depuis 2015, à participer aux entretiens de demandes d'asile, à la demande des requérants. Cette présence a pour but d'apporter un soutien au demandeur, lors de ce moment crucial de la procédure. Elle nous permet également de mieux comprendre les arcanes de l'instruction des demandes d'asile par l'institution, dont nous savons que l'entretien est le cœur de la prise de décision.

La très grande majorité de ces entretiens se déroulent au siège de l'OFPRA, à Fontenay-sous-Bois en région parisienne. Une équipe francilienne de la Cimade effectue déjà des accompagnements depuis les débuts de cette habilitation.

A partir de 2019, l'OFPRA a développé des « missions foraines » dans différentes villes de métropole, dont la capitale de la région AuRA. Ces missions ont pour objectif de se rapprocher des régions où résident les demandeurs d'asile, pour éviter les aléas liés au déplacement.

Depuis 2020, une quinzaine de bénévoles de la région sont habilités à se présenter à ces entretiens sur demande des intéressés, de travailleurs sociaux qui peuvent nous contacter par mail à « observations.ofpra.lyon@lacimade.org ».

Au cours de l'année nous avons réalisé 3 entretiens à Lyon, la crise sanitaire et les confinements ayant réduit les ambitions de déplacements de l'OFPRA.



Information à retrouver sur les pages régionales du site de la Cimade :

<https://www.lacimade.org/presence-de-la-cimade-aux-entretiens-de-lofpra-a-lyon/>

Perspectives 2022 :

- ➔ Maintien de notre présence aux entretiens OFPRA à Lyon pour les personnes qui nous en font la demande.
- ➔ Vigilance sur les audiences de la CNDA par visio conférence qui risquent d'être déployées dans les salles de la cour administrative de Lyon.

III. FAVORISER LE DEPASSEMENT DES PREJUGES

Après un ralentissement sérieux des actions de sensibilisation des groupes locaux en région en raison de la pandémie de covid-19 en 2020 et au premier semestre 2021, nous nous félicitons de leur forte reprise à compter du 2^e semestre 2021. Ces actions de sensibilisation menées désormais tout au long de l'année sont primordiales devant l'urgence de « gagner la bataille de l'opinion publique ».

Portée par les membres du conseil régional et soutenue par la coordination nationale des actions de sensibilisation, une coordination régionale des actions de sensibilisation s'est dessinée en juillet 2021 avec pour missions de :

- développer les actions de sensibilisation dans la région en lien avec les groupes locaux et mettre en œuvre le plan pluriannuel régional des actions de sensibilisation
- accompagner et soutenir les bénévoles dans leurs projets
- travailler en lien étroit avec la coordination nationale des actions de sensibilisation

Ainsi en 2021, la coordination régionale des actions de sensibilisation a organisé :

- deux réunions d'accueil et de présentations des actions de sensibilisation auprès des bénévoles de la région (le 8 avril et 6 octobre 2021)
- une réunion régionale sur les actions de sensibilisation le 10 mai 2021 pour faire le bilan des actions de 2020 et travailler sur les perspectives de 2021.



A. Actions de sensibilisation vers le public jeune et scolaire

Légère reprise des actions de sensibilisation au 2^e semestre 2021 avec 16 interventions en établissements scolaires :

- 11 collèges de la région dont 6 du département de l'Isère, un du département de la Haute-Loire, 4 de la Métropole de Lyon
- 4 lycées de la région dont 2 du département de l'Isère, un du département de la Drôme et un de la Métropole de Lyon.
- Une intervention à l'université de Grenoble-Alpes

Le jeu parcours de migrants et la mallette pédagogique pour les 14-18 ans sont très plébiscités par les enseignant·e·s.

A noter en 2021 un partenariat avec l'inspection académique de Lyon dans le cadre de journées balisées sur « le parcours d'exil » lors desquelles les équipiers et équipières bénévoles de la région ont animé le jeu « parcours de migrants » près de classes de collégiens et de lycéens.

Perspectives 2022 :

- ➔ Former les bénévoles aux outils des actions de sensibilisation en milieu scolaire et en particulier sur le kit 7-12 ans.
- ➔ Faire des actions de sensibilisation en milieu scolaire une priorité du mouvement sur le long terme en nouant des partenariats avec les établissements scolaires et/ou les inspections académiques

B. Autres actions de sensibilisation plus largement.

1. Festival Migrant'scène en région.

Jusqu'au printemps 2021, il n'était pas certain que le festival Migrant'scène se tiendrait en raison des aléas de la pandémie et l'inquiétude grandissante des équipes de devoir tout annuler à la dernière minute nous a tenu en haleine tout au long de la préparation de cette édition qui portait à nouveau sur la thématique « Résistance(s) ».



Fort heureusement, nous avons pu organiser un festival Migrant'scène dans le respect des gestes barrières et des consignes sanitaires et le public était au rendez-vous.

La qualité et la diversité [des programmations proposées](#) par les équipes bénévoles ainsi que les partenariats noués pour cette édition 2021 ont porté leur fruit permettant de toucher près de 8000 personnes.

Festival Migrant'scène		
	En 2019	En 2021
Évènements	113	106
Villes	29	36
Groupes locaux	9	9
Participation du public	11 675	7 609
Partenaires	136	116
Actions de sensibilisation hors festival Migrant'scène		
Participation du public	3 180	2 315
TOTAL PARTICIPATION	14 855	9 924

2. Cercles de silence

Les cercles de silence se tiennent chaque mois en France et en Europe pour dénoncer la politique d'immigration actuelle, source de souffrances humaines. Plusieurs groupes de la région organisent et animent localement les cercles de silence. Lors de ces interventions, la distribution de tracts et les échanges avec les citoyen-ne-s permettent de les sensibiliser à la politique d'immigration qui condamne des familles et des enfants à l'enfermement. Cette action paraît particulièrement pertinente pour investir l'espace extérieur et toucher un public qui ignore trop souvent la violence des politiques migratoires et leurs conséquences.

En 2021, l'organisation des cercles de silence a pu reprendre dans le respect des gestes barrières et des consignes sanitaires.

3. Conférence-débats et autres.

En 2021 et au vu des contraintes sanitaires, il a été décidé de prioriser les actions de sensibilisation en milieu scolaire et le festival Migrant'scène.

Toutefois, les groupes locaux ont pris part tout au long de l'année et dans un cadre collectif à des actions de mobilisation pour lutter contre l'enfermement des personnes étrangères, pour combattre le recours à la dématérialisation sans aucune autre alternative et pour la régularisation sans condition des personnes étrangères présentes sur le territoire français.



Valence



Lyon



Clermont-Ferrand



Grenoble

IV. FAIRE EN LIEN AVEC NOS PARTENAIRES

A. Les partenaires associatifs

La Cimade participe ou est membre de différents réseaux et collectifs au sein de la région dans lesquels elle s'informe et/ou informe, apporte son expertise, et avec lesquels monte des projets et/ou travaille en complémentarité :

Les réseaux : ORSPERE-SAMDARRA (Observatoire Santé mentale, Vulnérabilités, Sociétés du centre hospitalier du Vinatier à Lyon) ; Coordination Savoie du droit d'asile (CSDA)

Les collectifs : les associations unies de Auvergne Rhône-Alpes (collectif AU-AURA), Alerte, Migrant en Isère, les cercles de silence, Vent d'assos, Copin's, collectif soutien réfugiés migrants 69, collectif AMIE, collectif collègue Maurice Scève, collectif de la Croix-Rousse, ...

Les associations : Médecins du Monde ; Secours-Catholique ; Secours populaire ; Forum Réfugiés- COSI ; FAS-AURA ; Plateau asile solidarité, les Amoureux au ban public ; La maison des passages ; FIJI-RA ; Emmaüs, RESPF ; Tremplin 43 ; CCFD ; LDH ; Amnesty International ; Armée du Salut, Diaconat protestant ; MRAP ; CIDFF ; CLASS ; ALPIL ; URCLAJJ ; AVDL ; VIFF ; Le Comede ; les PASS ; ADA ; APARDAP ; FORSEM ; AIDES, Foyer Protestant de la Duchère, Atelier logement solidaire (ALS) ; la coordination urgence migrants (CUM), ; le pacte de pouvoir de vivre ; Tous migrants, Cent pour un toit 73 ; etc...

B. Les partenaires institutionnels

La Cimade renseigne, informe et accompagne le public et les équipes sociales d'un grand nombre de partenaires institutionnels vers lesquels elle oriente un nombre important de ses bénéficiaires pour un accompagnement ou un suivi social. Il s'agit de Centres communaux d'action sociale, de Maisons du Rhône ou de services sociaux, de permanences d'accès aux soins et à la santé et aussi d'assistants sociaux des hôpitaux et d'agents de diverses collectivités locales.

De même, la Cimade travaille avec les services pénitentiaires d'insertion et de probation dans le cadre de permanences en prison.

C. Les partenaires financiers

La Cimade ne pourrait pas mener toutes ces activités sans l'aide de financeurs. Les activités, projets et programmes de La Cimade Auvergne Rhône-Alpes sont financés en partie par les Villes de Lyon, Villeurbanne, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Grenoble, Clermont-Ferrand, les communes du Pays de Gex, le Conseil départemental de l'Ain, la Métropole Grenoble-Alpes, la DRDJSCS (Direction Régionale et départementale Jeunesse et Sports, Cohésion Sociale), la DIRSP (direction interrégionale des services pénitentiaires), la Fondation Un monde par tous, la DRAC Auvergne Rhône-Alpes.

Les adhésions et les participations aux manifestations fournissent une part appréciable des ressources complétées par la vente de produits « Cimade » — calendriers, objets divers — et par l'appui du siège national.

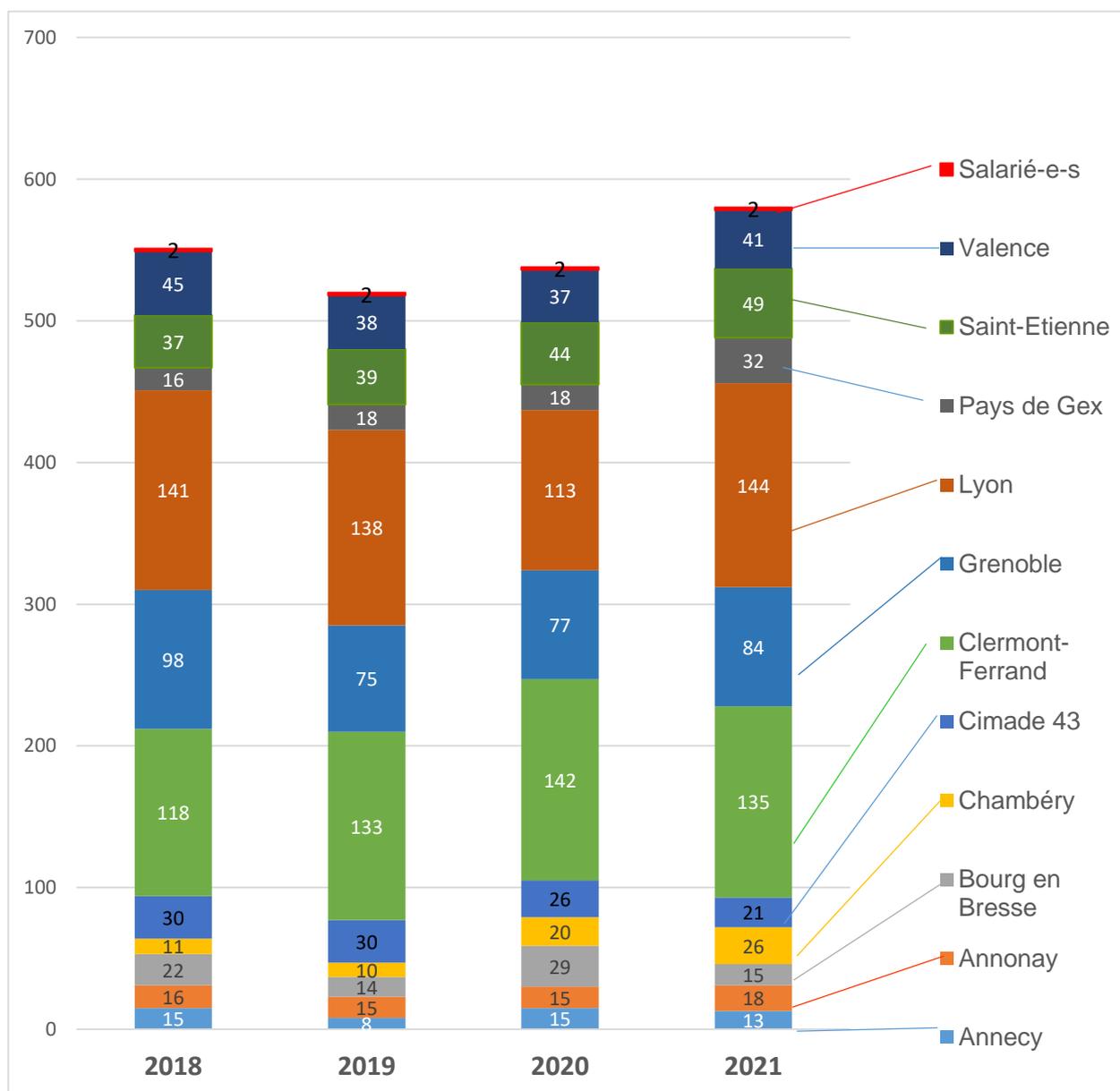
Les dons de particuliers et particulières ou de communautés, religieuses ou non, représentent un apport essentiel et, au-delà, sont le signe de nombreux et chaleureux soutiens qui encouragent l'action de la Cimade.

V. ASSURER LA VIABILITE ECONOMIQUE DE LA REGION : RAPPORT FINANCIER

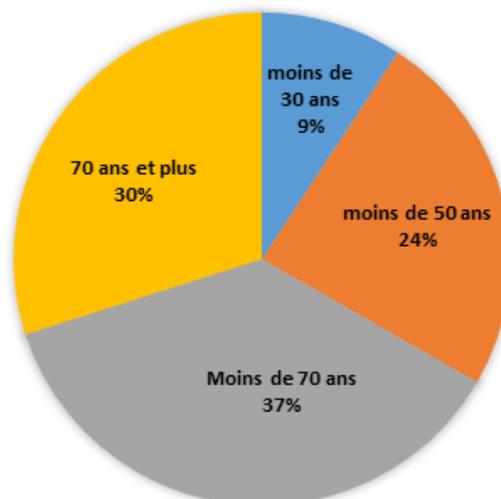
A. Évolution du nombre d'adhérent·e·s de la région AURA de 2018 à 2021

Avec un total de 580 adhésions et malgré la crise sanitaire, le niveau des adhésions dans notre région s'est maintenu et a même largement dépassé celui de 2018 (521 adhésions).

Merci à toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisé·e·s pour l'accueil des nouvelles et nouveaux bénévoles !



La répartition en fonction du statut d'adhésion :				
Statut \ Année :	2019	2020	2021	
Adhérent·e·s	521	538	580	
Équipier·ère·s bénévoles	380	363	380	
Membres associés	139	173	198	
Équipier·ère·s salarié·e·s	2	2	2	
La répartition Hommes/Femmes				
Femmes ♀	361	370	397	
Hommes ♂	160	168	183	



B. Bilan financier 2021

Comme les années précédentes, le bilan financier est présenté avec le même niveau de synthèse et les mêmes regroupements pour les charges et les produits.

Le budget national 2022 et le réalisé 2021 ayant été présentés sans FMO, nous présentons tous les tableaux sans FMO. Rappel :

Pour les charges, on distingue :

- Les dépenses directes de la région AURA pour ses besoins de fonctionnement et pour la réalisation de ses projets
- Les dépenses indirectes qui proviennent des dépenses nationales effectuées pour permettre à la région d'accomplir ses objectifs (charges salariales des salarié·e·s) et de la part AURA pour les frais de structure de l'association (impôts, taxes, frais de mise en œuvre,...), avec un zoom sur les charges salariales.

Pour les produits, on distingue :

- Les ressources directes de la région AURA avec un zoom sur les subventions.
- Les ressources venant de la redistribution interne à l'association.

Les tableaux suivants indiquent, pour chaque catégorie de dépenses et de ressources, les valeurs du réalisé 2021 et l'écart du réalisé 2021 par rapport au budget 2021. Le dernier tableau indique le résultat de l'exercice (déficit autorisé) et le taux de couverture régional (rapport entre les ressources directes régionales et le réalisé total) qui doit être supérieur à 50%.

Sur le plan des charges, cette année, elles sont en légère augmentation par rapport à l'année précédente (1,2 %).

Pour ce qui est des recettes, elles sont stables par rapport à l'année précédente mais on constate une forte augmentation des ventes de produits Cimade (18 K€) qui reviennent à leur niveau de 2019 après une baisse sensible en 2020 (10 K€). On constate aussi une forte baisse des dons après une année exceptionnelle en 2020. Enfin le niveau des subventions a augmenté de 10 % environ. Le taux de couverture est donc de 51 %, sans compter la dotation de la fondation Cimade.

Charges	Réalisé 2020	Budget 2021	Réalisé 2021	var 2020 - 2021	var en %	Budget 2022
Charges directes AuRA	89 656 €	119 610 €	91 209 €	1 553 €	1,7%	124 511 €
Dépenses siège affecté AuRA	208 253 €	207 955 €	210 126 €	1 873 €	0,9%	197 497 €
<i>Dont Charges salariales</i>	196 680 €	198 228 €	200 112 €	3 432 €	1,7%	187 987 €
Total charges AURA	297 909 €	327 565 €	301 335 €	3 426 €	1,2%	322 008 €

Produits	Réalisé 2020	Budget 2021	Réalisé 2021	var 2020 - 2021	var en %	budget 2022
Ressources directes AuRA	154 948 €	143 856 €	154 428 €	- 520 €	-0,3%	165 200 €
<i>Dont Cotisations</i>	13 735 €	16 000 €	15 350 €	1 615 €	11,8%	16 110 €
<i>Dons</i>	53 409 €	28 226 €	40 671 €	- 12 738 €	- 23,8%	33 090 €
<i>Subventions</i>	69 350 €	72 300 €	76 500 €	7 150 €	10,3%	87 150 €
Ressources venant du siège (fondation Cimade)	9 000 €	9 000 €	9 000 €	- €	0%	9 000 €
Total produits AURA	163 948 €	152 856 €	163 428 €	- 520 €	-0,3%	174 200 €
Résultat de l'exercice	Réalisé 2020	Budget 2021	Réalisé 2021	Écart		
RESULTAT AURA (déficit)	-133 961	-174 709	-137 907	-3 946		
Taux de couverture AURA *	52%	44%	51%			

*rapport ressources directes / total dépenses

C. Budget prévisionnel 2022

CHARGES	Réalisé 2021	Budget 2022	Écart	en %
Dépenses directes de la Région AURA	91 477 €	124 511 €	33 034 €	36%
Dépenses du siège affectées à la Région AURA	209 858 €	197 497 €	- 12 361 €	-6%
<i>Dont charges salariales</i>	200 112 €	187 987 €	- 12 125 €	-6%
TOTAL CHARGES AURA	301 335 €	322 008 €	20 673 €	7%
PRODUITS	Réalisé 2021	Budget 2022	Écart	en %
Ressources directes AuRA	154 428 €	165 200 €	10 772 €	7%
<i>Dont Cotisations</i>	15 350 €	16 110 €	760 €	5%
<i>Dons</i>	40 671 €	33 090 €	- 7 581 €	-19%
<i>Subventions</i>	76 500 €	87 150 €	10 650 €	14%
Ressources venant du siège	9 000 €	9 000 €	- €	0%
TOTAL PRODUITS AURA	163 428 €	174 200 €	10 772 €	7%
RESULTAT DE L'EXERCICE	Réalisé 2021	Budget 2022		
RESULTAT AURA (déficit)	-137 907	-147 808		
Taux de couverture AURA *	51%	51%		

Concernant les charges, le déménagement de la délégation régionale dans les locaux du Secours Catholique entraîne une augmentation du loyer. En 2020, beaucoup de dépenses prévues n'avaient pas été engagées pour cause de COVID. La comparaison est donc délicate. D'autre part les charges salariales devraient être revues à la hausse suite au départ en congés de maternité de Mariia et son remplacement par un-e intérimaire à compter de juin 2022.

Les prévisions du montant des subventions qui paraissent élevées par rapport à 2020 s'expliquent par le fait que Migrant'scène, source de plusieurs aides financières de municipalités, n'a pas eu lieu en 2020 et aussi par le fait que certains groupes locaux qui n'effectuaient pas ou peu de demandes de subventions souhaitent élargir leurs demandes en 2022.

Pour les dons, l'année 2020 avait été particulièrement favorable. Les calculs de 2022 ont été faits à partir des dons reçus en 2021 en région et dans les groupes locaux.

Annexe : Les membres des instances régionales et représentants au niveau national.

CR – conseil régional ; BR – bureau régional ; AGN - Assemblée Générale Nationale

Statut				Membres concernés		Rattachement
Titulaire au CR	Suppléant au CR	Titulaire à l'AGN	Suppléant à l'AGN	Nom, prénom		GL
<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	Alice	BEAU	Clermont-Ferrand
<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>		Simon	BONHOMME	Clermont-Ferrand
<input checked="" type="checkbox"/>				Michel	DELBERGHE	Chambéry
<input checked="" type="checkbox"/>				Vincent	DESBOIS	Bourg-en-Bresse
<input checked="" type="checkbox"/>				Stéphane	DEZELAY	Grenoble
<input checked="" type="checkbox"/>				Robert	FAUCHÉ	Valence
<input checked="" type="checkbox"/>				Martine	FAURE SAINT AMAN	Grenoble
<input checked="" type="checkbox"/>				Catherine	FERLAND	Annecy
<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Claude	GIROUD-PANIER	Lyon
<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>		Jacques	GUILBAUD	Cimade 43
<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>		Monique	GUYOT-BERNI	Clermont-Ferrand
<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe	HIMBER	Annecy
<input checked="" type="checkbox"/>				Marie-Claude	MONTEL	Cimade 43
<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	Gérard	PERRIER	Annonay
<input checked="" type="checkbox"/>				Marion	PEYRE	Saint-Etienne
<input checked="" type="checkbox"/>				Martine	PIGNOT	Valence
<input checked="" type="checkbox"/>				Pierre	SAINT AMANS	Clermont-Ferrand
<input checked="" type="checkbox"/>				Janine	SOMMER	Pays de Gex
	<input checked="" type="checkbox"/>			René-Pierre	MÉNOT	Saint-Etienne
	<input checked="" type="checkbox"/>			Christian	SEMBEL	Saint-Etienne
		<input checked="" type="checkbox"/>		Dominique	ALLAIN	Valence
		<input checked="" type="checkbox"/>		Françoise	La GRECA	Lyon
			<input checked="" type="checkbox"/>	Jean-Marc	GAILLARD	Pays de Gex

Remerciements pour les contributions à ce rapport :

Nous remercions chaleureusement **toutes les équipes locales** (Annecy, Allier, Annonay, Bourg-en-Bresse, Cimade 43, Chambéry, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Pays de Gex, Saint-Etienne, Valence-Romans) dont les rapports d'activités, les bilans et les statistiques ont servi de base pour la rédaction de ce rapport régional.

Un grand merci également à l'équipe régionale pour la compilation et la rédaction du rapport (notamment les membres du bureau régional et l'équipe salariée) et aux bilans transmis par l'équipe nationale (notamment « sensibilisation » et « prison »).



Photo : une réunion à Lyon avec les membres du GL de Lyon, les représentant-e-s du conseil régional et le président de la Cimade Henry Masson (2021)

La Cimade Auvergne Rhône-Alpes

Délégation régionale

76 rue d'Alsace

69100 Villeurbanne

Email: aura@lacimade.org

Sur internet : <https://www.lacimade.org/regions/auvergne-rhone-alpes/>

Sur Facebook : <https://www.facebook.com/lacimadepa/>

La Cimade
L'humanité passe par l'autre

